

ARRETE DU MAIRE

MIS SUR LE SITE
INTERNET DE LA
COMMUNE LE 22/06/23



**Réglementant temporairement la circulation des véhicules
Fête du village - Jeudi 13 juillet 2023 –
Défilé aux lampions – Feu d'artifice**

Le Maire de la ville de Holtzheim

- VU l'article L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité de réglementer la circulation durant le défilé aux lampions et le feu d'artifice.

ARRETE

Article 1^{er} Un défilé dans les rues du village est autorisé le jeudi 13 juillet 2023 de 22h00 à 23h00
La circulation des véhicules sera donc interrompue dans les rues suivantes, au fur et à mesure de l'avancement du défilé :

Départ : Parking salle de la Bruche - rue de la Bruche - rue de l'Eglise- rue du Lieutenant Lespagnol -rue d'Entzheim, rue de l'école, rue de la Bruche et retour parking de la Bruche.

Article 2 Le dispositif d'encadrement sera composé d'un véhicule de Police Municipale, un véhicule des services techniques et les sapeurs-pompiers de Holtzheim en jalonnement du cortège.

Article 3 Les organisateurs devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'encadrement et la sécurité des participants au défilé. Tous les organisateurs devront être équipés d'un gilet jaune réfléchissant afin d'être identifiés. La manifestation se déroulera sous la responsabilité de Monsieur Dany Kuntz Adjoint au Maire délégué.

Article 4 Le parc municipal où aura lieu le feu d'artifice sera fermé le jeudi 13 juillet 2023 à partir de 20h00 et l'aire de jeux également à partir de 13h00 jusqu'au 14 juillet 2023.

Article 5 Lors du feu d'artifice le jeudi 13 juillet 2023 de 23h00 à 23h30, la rue du stade sera fermée à la circulation.

Article 6 Ampliation de l'arrêté sera transmise à
- Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Geispolsheim
- Police Municipale de Holtzheim
- Monsieur le Président des Sapeurs-Pompiers de Holtzheim
- Affichage

Holtzheim le 14 juin 2023
Par délégation du Maire
L'adjoint Bruno MICHEL